

NOS PROPOSITIONS

PLACE DES ANIMAUX EN VILLE

“Une ville qui protège le vivant et apaise la cohabitation”



5 engagements phares

1. Une politique municipale du vivant : piloter, financer, rendre des comptes
2. Zéro angle mort sur la maltraitance et l'abandon : signaler, protéger, orienter
3. Solidarité : ne plus choisir entre se faire aider et garder son animal
4. Espace public apaisé et propre : mieux vivre ensemble avec les chiens
5. Cohabitation non létale + urbanisme favorable au vivant : aménager, protéger, réduire les nuisances



L'ALLIANCE DES
COLLECTIFS CITOYENS

OSE *Orléans
Solidaire
Ecologique*



Diagnostic express – quelques constats

Information : les images d'illustrations utilisées dans ce livret sont des photos des animaux des colistiers OSE.

À Orléans, la place des animaux en ville s'inscrit dans une relation ancienne et vivante entre le tissu urbain et le milieu naturel. Traversée par la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe, et entourée de forêts, de parcs et de jardins, la ville constitue un écosystème riche où cohabitent humains, animaux domestiques et faune sauvage.

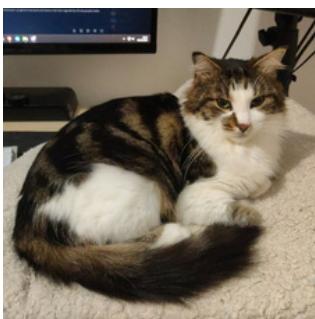
Oiseaux des berges, chauves-souris, insectes polliniseurs, petits mammifères ou encore poissons du fleuve participent pleinement à l'équilibre écologique du territoire et façonnent l'identité naturelle d'Orléans.



Dans un contexte de **changement climatique et d'érosion de la biodiversité**, la présence animale en ville n'est plus perçue comme marginale, mais comme **essentielle**. À Orléans, elle interroge les usages de l'espace public, l'aménagement urbain et les modes de cohabitation. La préservation des continuités écologiques, la gestion différenciée des espaces verts ou encore la sensibilisation des habitants traduisent une volonté de mieux intégrer le vivant non humain dans la ville. **Reconnaitre la place des animaux, c'est ainsi repenser Orléans comme une ville plus résiliente, plus apaisée et plus attentive aux équilibres du vivant.**

Si la municipalité actuelle revendique une attention portée à la biodiversité et à la place des animaux en ville, **force est de constater que ces engagements peinent encore à se traduire en transformations profondes du modèle urbain**. Les actions menées relèvent souvent davantage de la communication, de l'expérimentation ponctuelle ou de la concertation que d'une politique structurée et contraignante. **Les projets d'aménagement continuent de privilégier les usages humains, la minéralisation et la densification, au détriment des habitats naturels et des continuités écologiques indispensables à la faune.**

La gestion de la faune dite « indésirable » — pigeons, chats libres, petits mammifères — **reste principalement pensée sous l'angle du contrôle et de la régulation, plutôt que du bien-être animal et de la coexistence**. Cette approche révèle une difficulté persistante à reconnaître pleinement les animaux comme des habitants à part entière de la ville. À Orléans, la **question animale demeure ainsi un enjeu politique encore marginal, qui appelle des choix plus courageux**, des moyens renforcés et une remise en question plus radicale des priorités urbaines.



Face à ce constat, **nous faisons le choix d'un changement de cap clair et assumé**. Les mesures que nous proposons s'inscrivent dans **une vision ambitieuse, cohérente et profondément politique de la ville, qui reconnaît les animaux comme des membres à part entière de la communauté urbaine**.

Elles visent à rompre avec la marchandisation du vivant, à garantir des moyens concrets à la condition animale, à renforcer la transparence des politiques publiques et à construire **une cohabitation juste, respectueuse et durable entre humains et animaux à Orléans**.



Axe 1 - Animaux de compagnie

Notre objectif : Faire d'Orléans une ville exemplaire en matière de bien-être animal, d'inclusion sociale et de vivre-ensemble, en intégrant pleinement la place des animaux domestiques – en particulier des chiens – dans l'espace urbain, les services publics et les politiques de solidarité, tout en renforçant la protection animale et la responsabilité des citoyens.



Ce que nous voulons pour les animaux des habitants

Mettre en place un service municipal dédié aux animaux en ville (urbanisme, entretien, manifestations, solidarité, protection animale)

La Mairie à conscience de la place grandissante des chiens et autres animaux domestiques **dans la vie des Orléanais de toutes classes sociales confondues**.

Nous créerons **un service municipal dédié aux animaux de la ville**. Elle aura pour mission d'étudier tous les aspects de cette problématique et d'offrir les réponses les plus adaptées.



Création d'un cimetière pour animaux domestiques

Aujourd'hui, la souffrance engendrée par le deuil d'un animal de compagnie reste taboue. Elle peut cependant être marquante voir traumatisante. Il est temps de reconnaître, de prendre en compte ce moment difficile et de rendre hommage à nos chiens qui nous accompagnent, souvent avec abnégation, durant toute leur vie.

Nous créerons **un endroit spécifique aux animaux de compagnie dans les cimetières de la ville** pour que chaque usager puisse faire son deuil.

Autoriser la présence de chiens dans les centres d'accueil pour personnes sans domicile fixe + EHPAD + CCAS

Le lien entre une personne et son animal de compagnie est essentiel, en particulier pour les personnes fragiles. L'animal joue un rôle majeur de soutien psychologique et affectif, notamment pour les personnes sans domicile fixe et les seniors.

Pour les personnes sans domicile fixe, la présence d'un chien est souvent indispensable à l'équilibre mental et constitue un levier important de réinsertion. Le refus d'accueillir les animaux dans les centres d'hébergement empêche aujourd'hui l'accès à l'aide pour de nombreuses personnes. De la même manière, les seniors ne devraient pas avoir à se séparer de leur compagnon lors d'une entrée en EHPAD.

Nous souhaitons permettre aux centres d'accueil et aux EHPAD d'accueillir les animaux de compagnie, afin de préserver la dignité, le bien-être et l'accès aux dispositifs d'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

● Développer les visites canines dans les écoles



La présence d'animaux auprès des jeunes enfants constitue **un véritable outil éducatif**.

Elle favorise l'apprentissage de la responsabilité, le développement de l'empathie et contribue à la lutte contre certaines phobies. Les animaux jouent également un rôle important dans **l'aide à la communication, la socialisation et les apprentissages, en particulier chez les plus jeunes**.

Nous souhaitons **créer des ateliers dans les écoles avec des éleveurs canins et associations** afin de sensibiliser les enfants aux bons gestes et au respect de l'animal.

● Réunir un groupe d'acteurs des transports en commun pour faciliter l'autorisation des chiens dans les transports en commun

Nous proposons de réunir les acteurs des transports en commun (conducteurs, contrôleurs, usagers et spécialistes) afin de **faciliter et harmoniser l'autorisation des chiens dans les transports**. Cette démarche vise à lutter contre l'isolement des propriétaires de chiens et à faciliter leurs déplacements du quotidien.

● Création d'un label “Orléans, ville amie des chiens” pour les commerçants, hôtels et restaurants acceptant la présence de chiens

En ville, dans les commerces et restaurants, il est difficile de savoir où nos chiens sont acceptés. Le label permettrait de **mieux orienter les propriétaires, non propriétaires de chien, ainsi que les touristes**.

● Créer un ou des dispensaires (avec la SPA) pour soigner les animaux domestiques des personnes en difficulté sociale et financière

Le manque de moyen de certains propriétaires est en frein à l'accès aux soins pour leurs animaux domestiques (vaccination, stérilisation, etc.). Ce soutien financier, social et organisationnel peut être primordial afin d'éviter les épidémies et de soutenir la cause animale.

● Doubler la subvention allouée à la stérilisation des chats errants

La subvention allouée à la stérilisation des chats errants à Orléans est de **10 000 euros**. Cela représente **9 centimes par habitant et la mesure ne permet pas d'endiguer efficacement la prolifération**.

● Mettre en place sur le site de la commune une plateforme de signalement des animaux perdus et trouvés

Il arrive régulièrement que des animaux soient égarés. Chacun pourrait **signaler une disparition ou le recueil d'un animal**.

● Créer un numéro de téléphone et une adresse courriel “SOS animaux”

Les citoyens sont parfois démunis face à la maltraitance animale dont ils sont témoins. Proposer un numéro d'urgence permettrait de **les accompagner dans les démarches pour aider l'animal victime**. Le numéro et le courriel créés seront dédiés au signalement des actes de maltraitance sur le territoire de la commune et géré par un service de la Mairie en vue d'**aiguiller le public vers les associations ou services compétents** (voir maison de quartier).

→ Pourquoi c'est utile et gagnant



Favoriser **une cohabitation harmonieuse** entre les habitants, les animaux et les différents usages de l'espace public.

Renforcer **la cohésion sociale et l'inclusion**, en reconnaissant **le rôle essentiel de l'animal** comme soutien, notamment pour les publics les plus vulnérables.

Développer **une politique de protection animale responsable**, en luttant contre la maltraitance, l'abandon et la prolifération non maîtrisée des animaux errants.

Améliorer la prévention et la santé publique **par l'accès aux soins**, la stérilisation et la sensibilisation.

Valoriser l'image et l'attractivité de la commune comme **territoire engagé, solidaire et innovant**.

Structurer et rendre plus lisible l'action municipale pour les habitants et les partenaires locaux.

→ Axe 2 - La place des chiens dans les parcs

Notre objectif : Faire d'Orléans une ville exemplaire en matière de bien-être animal, d'inclusion sociale et de vivre-ensemble, en intégrant pleinement la place des animaux domestiques – en particulier des chiens – dans l'espace urbain, les services publics et les politiques de solidarité, tout en renforçant la protection animale et la responsabilité des citoyens.

→ Ce que nous ferons une fois élus

Offrir plus d'espace et de temps de liberté à nos chiens notamment plus d'espace sans laisse

Que ce soit par le biais d'espaces dédiés ou par des créneaux horaires réservés nous offrirons aux chiens des citoyens orléanais **des moments sans laisse dans de nombreux parcs**.

● Nous mettrons en place des ateliers d'éducation canine dans les parcs publics

Afin de soutenir les propriétaires de chiens dans l'éducation de leurs compagnons. Ces ateliers, **en espace public et ouverts à tous**, seront aussi des occasions de **favoriser les échanges entre propriétaires et non propriétaires et permettre de détendre les conflits d'usage de nos espaces**.

Dans cette démarche, **nous continuerons à veiller à ce que tous les usagers des parcs et jardins, (enfants, personne âgée, personnel des parcs et jardins...) ne soient pas lésés** par la mise en place de ces espaces et que le partage de l'espace public soit équitable et respectueux de tous.

● Mise en place d'un système de compostage des déjections canines

Afin de limiter l'utilisation de sacs plastiques pour la gestion des déjections, **chaque parc sera doté d'un dispositif de compostage des déjections canines**.

→ Pourquoi c'est utile et gagnant



Au fil des années, **le chien devient un membre à part entière des familles**. Leur nombre augmente chaque année au sein de nos villes et c'est un fait qu'il n'est plus possible d'occulter. Aujourd'hui, il est indispensable **que la municipalité prenne à bras le corps ce sujet** et qu'il ne soit plus considéré comme un sujet secondaire.

Aujourd'hui, Orléans **manque cruellement d'espaces adaptés à des sorties canines de qualité**. Les propriétaires, soucieux du bien-être de leurs animaux, **se retrouvent à devoir se mettre en situation de désobéissance civile, ce qui engendre des conflits**.

La Mairie actuelle ne prend pas suffisamment en compte les besoins des propriétaires de chiens et n'a opté, pour le moment, que pour la mise en place d'**espaces canins mal adaptés et une réglementation injustement répressive**.

Le chien est avant tout **un animal sensible, social et qui a besoin d'exercice physique**. Au-delà de répondre à ses besoins physiologiques, il est aussi primordial d'assurer sa socialisation afin de garantir son bien-être. **Une simple promenade en laisse n'est pas suffisante pour y répondre**.

De plus, **pour certains de nos concitoyens les plus fragiles, ces promenades quotidiennes sont un vecteur de socialisation indispensable**. La solitude est l'un des fléaux de notre société actuelle. Les chiens sont un palliatif à la solitude et un vecteur de sociabilisation reconnue.

La présence du chien dans les familles **va plus loin qu'une simple réponse à une problématique de divertissement...** Cette présence est aussi **parfois indispensable, notamment à certaines personnes en situation de handicap** (Handi Chien, personne non voyante...). Elle est aussi un moyen de lutte contre certaines maladies psychiatriques et les impacts mentaux de difficultés sociales subies.



Axe 3 - Gestion de la faune

Notre objectif : Favoriser la cohabitation entre humains, animaux liminaires (rats, pigeons) et faune sauvage en restant particulièrement attentifs aux nuisances que ces animaux peuvent occasionner aux citoyens, faciliter l'installation d'insectes et notamment d'abeilles, protéger les populations d'oiseaux.



Ce que nous voulons pour les animaux des habitants

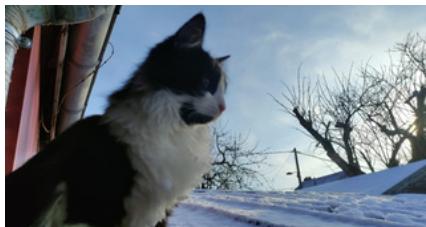
● Gérer les populations de pigeons et de rats par des méthodes non létales

Les animaux liminaires sont **souvent considérés comme nuisibles, alors qu'ils jouent un rôle essentiel au sein de la ville**. Par exemple, les rats contribuent à l'assainissement des égouts. Les pigeons absorbent les métaux lourds et recyclent les déchets. Les méthodes utilisées actuellement pour gérer les populations de ces espèces sont à la fois **violentes, polluantes et peu efficaces**. Par ailleurs, **elles peuvent impacter des espèces protégées** comme la musaraigne. Nous proposons de changer de stratégie, afin de répondre à tous ces problèmes.

Il s'agira d'**expérimenter des méthodes non létales pour gérer les populations de rats** comme le contraceptif "evolve", de mettre en place les clapets anti-retour, de dératiser ponctuellement dans les zones en tension, à l'aide de sociétés employant des furets, de nettoyer davantage aux abords des lieux de consommation alimentaire et de sensibiliser les citoyens aux comportements permettant d'éviter la prolifération des rats.

Nous nous efforcerons de **limiter la dératisation classique et d'exclure les pièges à colle**. Nous mettrons en place des **pigeonniers contraceptifs** et nous intensifierons l'utilisation de **maïs contraceptif dans des zones clés**.

● Proposer des feux d'artifice à bruit réduit



Les feux d'artifice sont **une tradition orléanaise** à laquelle nous tenons. Cependant, le bruit qu'ils génèrent peut s'avérer désagréable pour les personnes sensibles et cela peut également provoquer une crise cardiaque chez certains oiseaux.

Ce problème peut être résolu simplement en adaptant les feux d'artifice utilisés.

● Implanter des nichoirs à abeilles sur le territoire de la commune

Le but est d'accompagner des installations chez les particuliers volontaires, dans le respect des abeilles. **Nous développerons l'implantation de plantes à pollen. Nous limiterons le nombre de ruches par quartier.**

● Implanter des maisons à insectes dans la ville

Les insectes, piliers d'écosystèmes entiers, sont souvent les grands oubliés lorsqu'on parle de condition animale. 70 à 80% des insectes ont disparu, d'après un article du Muséum d'Histoire Naturelle. **Nous souhaitons les voir réinvestir Orléans.**

● Installer sur les baies vitrées des immeubles communaux des autocollants pour éviter la collision d'oiseaux et en mettre à disposition des habitants

Beaucoup d'oiseaux meurent simplement en se cognant dans des vitres qu'ils ne voient pas. Nous proposons ici une mesure simple, très peu onéreuse et sécurisante pour les oiseaux.

● Mettre en place des panneaux décrivant la faune sauvage des bords de Loire

Afin de permettre aux habitants d'Orléans de découvrir la faune sauvage, nous souhaitons mettre en place, en lien avec des associations spécialisées, des panneaux à but informatif.

→ Pourquoi c'est utile et gagnant

● Réduction des violences inutiles

Les humains sont victimes de violences (dégradation d'habitats, destruction de denrées alimentaires par les animaux liminaires) et les animaux liminaires sont également victimes de l'activité humaine. En mettant l'accent sur la gestion intelligente et méticuleuse de ces populations d'animaux, il est possible de tendre vers une cohabitation permettant un cadre de vie moins violent et surtout plus agréable.

● Réduire la pollution liée aux poisons

Les méthodes létales (notamment les raticides), en plus d'être inefficaces, impactent des animaux parfois protégés et dégradent la qualité de l'eau que l'on retrouve ensuite dans nos rivières et même dans nos robinets. Ces polluants ne sont généralement pas efficacement traités.

● Favoriser le développement et le repeuplement de certaines espèces sauvages et essentielles à la biodiversité sur le territoire



La biodiversité est régulièrement mise en péril par l'activité humaine. Les mesures présentées sont simples à mettre en place et peu coûteuses. Elles ne bousculent pas le quotidien des habitants, facilitent le retour de certaines espèces et évitent ainsi la prolifération d'espèces nuisibles.

Les mesures que nous proposons, en permettant le retour de prédateurs naturels, limitent l'obligation de régulation, par des méthodes chimiques, de certaines espèces invasives comme le moustique.

● Permettre à la société d'être davantage en accord avec l'environnement

Préserver les espèces présentes sur la commune, c'est aussi respecter l'identité et la responsabilité de celle-ci. L'utilité dépasse parfois notre seule commune parce que nous abritons certaines espèces considérées comme vulnérables à l'échelle de la planète (triton marbré par exemple).



Axe 4 - Les animaux : des membres à part entière de notre ville

Notre objectif : Les animaux, au sein des familles, sont généralement considérés comme des membres à part entière. Nous souhaitons étendre cette idée à l'échelle de la ville en passant par des mesures simples, efficaces et éducatives pour les plus jeunes. L'encadrement de la condition animale sera également effectué par des citoyens, des scientifiques et une police municipale formée à cet enjeu majeur.



Ce que nous voulons mettre en place

- Créer une assemblée consultative constituée d'acteurs de la cause animale, représentants d'associations spécialisées dans la protection animale et d'experts scientifiques (comité citoyen)

Créer une **assemblée consultative dédiée à la cause animale** permet à la ville de prendre des décisions plus justes, éclairées et efficaces, en s'appuyant sur l'expertise d'associations et de scientifiques.

Elle favorise le dialogue, prévient les conflits et garantit que les politiques locales respectent le bien-être animal tout en répondant aux attentes citoyennes. C'est un outil concret pour une ville moderne, responsable et engagée dans la transition écologique.

Interdire les salons animaliers

Les animaux exposés dans les salons animaliers sont bien souvent considérés comme des objets et ces événements favorisent les achats impulsifs.

Cela impacte directement le travail des refuges qui sont contraints de s'occuper des abandons. Par ailleurs, certaines associations évoquent des pratiques illégales et des incitations fortes à l'achat.



Une alternative végétarienne systématique

Proposer systématiquement une **alternative végétarienne** lorsque la mairie est responsable des menus (cantine et portage aux personnes âgées). Travailler sur un **rééquilibrage de la quantité de protéines animales et végétales utilisées**. Afin de **réduire l'impact négatif sur la santé et l'environnement**, et **afin de réduire la souffrance animale**, nous proposons une alternative végétarienne dans les différentes structures gérées par la mairie. Nous proposons également de retravailler le rapport entre protéines animales et végétales dans les plats distribués.

Arrêter l'import d'animaux pour le parc floral

Entre 2022 et 2024, 163 animaux ont été achetés. 93 d'entre eux proviennent du Canari Club Herbretais. Les autres vendeurs sont des particuliers : "Les canards de Mormal", l' "Asinerie de la Rebeyrolle" et la "SCEA Longs Prés". **Nous ne souhaitons pas poursuivre la marchandisation des animaux.**

D'autres animaux, des moutons ou des boucs, proviennent de prêts. C'est-à-dire qu'ils sont ensuite rendus à leur propriétaire. Se pose donc la question de leur fin de vie : **certains sont-ils envoyés à l'abattoir ?**

● Mettre en place une réelle protection des animaux du parc floral

L'une des premières causes de décès des animaux au parc floral est la prédateur. **Il est inadmissible que cela puisse arriver : on ne peut pas acheter et détenir des animaux, et ne pas les mettre en sécurité.** À cette prédateur, il faut ajouter une autre source d'insécurité pour les animaux : certains sont dérobés ou "disparaissent". C'est le cas d'un paon blanc en 2023.

Enfin, certains individus sont victimes de leurs congénères, problème assez commun en captivité. En effet, les animaux étant emprisonnés dans des endroits restreints, sans possibilité de fuite en cas de mésentente, **les conflits peuvent vite s'avérer mortels.**

● Développer des classes de découverte Apiculture

Car respecter le vivant autour de nous s'apprend dès le plus jeune âge, **il peut être intéressant de faire découvrir aux enfants la biodiversité et les associations orléanaises autour des abeilles.**

● Créer des poulaillers dans les écoles

Accueillir **des poules pondeuses dans les écoles** permettra aux élèves de se responsabiliser. Les enfants qui s'occupent d'animaux développent une meilleure estime de soi, la compassion et un plus grand respect du monde vivant

Promouvoir des aménagements, en façade et en toiture, des espaces

● favorables à l'accueil des animaux et minimiser les impacts négatifs lors de la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs.



Certains animaux ont de réels besoins pour s'établir. Proposons un mobilier urbain leur permettant de vivre tranquillement.

Concrètement, il s'agit de **promouvoir des aménagements favorables à l'accueil des animaux** (oiseaux, chauves-souris, insectes pollinisateurs, petits mammifères) **par l'installation de dispositifs adaptés** : nichoirs intégrés aux façades, recoins, toitures végétalisées, murs végétaux, ou encore corniches pensés dès la phase de conception architecturale.

Ces solutions permettent de **recréer des habitats aujourd'hui rares en milieu urbain et de renforcer les continuités écologiques.**

● Octroyer un budget dédié à la condition animale

Orléans n'a aucun budget dédié à la condition animale, hors obligations légales. **Nous considérons que cette question n'est pas un sujet secondaire, mais primordial.**

Arrêter les partenariats publicitaires avec des entreprises exploitant des animaux (zoos, élevages, cirques...) et promouvoir les publicités en faveur d'associations protectrices des animaux à la place

Les zoos et cirques font de l'exploitation et de la maltraitance animale leur fonds de commerce. **Il est temps d'arrêter d'encourager de telles pratiques.**

● **Former la police municipale à la lutte contre la maltraitance envers les animaux, les abandons et toute autre infraction en lien avec les animaux.**

Les actes de maltraitance sont nombreux et pas toujours bien traités. Il est **urgent de former la police municipale à gérer correctement ces cas parfois délicats.**

→ **Pourquoi c'est utile et gagnant ?**

Les enfants sont sensibilisés à l'empathie **dès leur plus jeune âge.**

Les citoyens et les associations sont **impliqués concrètement dans la gestion de la condition animale** au sein de la ville.

Les moyens techniques alloués à la publicité et aux événements commerciaux **autour des animaux sont libres pour des activités plus éthiques.**

La ville d'Orléans offre aux animaux, par **l'intermédiaire de la police municipale et de dispositifs sécurisants**, une véritable protection.





Mot des colistiers référents



Isabelle HOAREAU

Colistière OSE et co-référente du groupe de travail Place des animaux en ville

Benoit VALÉRY

Colistier OSE et co-référent du groupe de travail Place des animaux en ville



Angéline RODELO DA SILVA

Colistière OSE et co-référente du groupe de travail Place des animaux en ville

À Orléans, ville ligérienne au contact direct du “dernier fleuve sauvage d’Europe”, **la présence des animaux — domestiques comme sauvages — n'est pas un détail** : elle dit quelque chose de notre cadre de vie, de notre rapport au vivant et de la façon dont on partage l'espace public. Aujourd’hui, **la municipalité communique sur la biodiversité, mais les actes restent trop souvent ponctuels, expérimentaux, ou sans moyens** : on continue de minéraliser, de densifier, et de gérer certains animaux “indésirables” surtout par le contrôle, au lieu d’assumer une cohabitation juste et durable.

Ce livret défend **un cap clair** : reconnaître les animaux comme des membres à part entière de la communauté urbaine, lutter fermement contre la maltraitance et l’abandon, soutenir les plus fragiles pour qu’ils n’ait plus à choisir entre se faire aider et garder leur compagnon, apaiser l'espace public (espaces et règles lisibles), et basculer vers des méthodes non létales et moins polluantes pour la gestion de la faune. Avec une gouvernance dédiée, un budget, de la transparence et une politique du vivant intégrée à l’urbanisme, **Orléans peut devenir une ville plus douce, plus saine et plus juste**

